

AMAP des AMARANTES Bulletin d'adhésion 2024-2025

Je soussigné(e)

Prénom, Nom	Email (en majuscules)	Téléphone	Adresse

Je déclare avoir pris connaissance et approuver la charte des AMAP qui m'a été envoyée avec le présent bulletin, et adhère ce jour à l'AMAP des Amarantes.

Pour ce faire, je verse :

LA COTISATION ANNUELLE Elle représente l'adhésion au réseau AMAP IDF qui fournit l'assurance responsabilité civile couvrant les distributions et réunions et œuvre à l'installation, la formation et l'accompagnement des fermes et des groupes franciliens.	10 €
+ UN DON AU RÉSEAU AMAP ILE DE FRANCE <i>chacun est libre de faire un don supplémentaire au réseau</i> L'AMAP des Amarantes est membre du réseau des Amap ile de France (www.amap-idf.org), qui est à l'origine de la charte des Amap et qui offre des formations et œuvre pour l'installation des paysans.	€
SOIT UN TOTAL DE :	€

Payé en espèces ou par chèque à l'ordre de **Francine Vautrin qui se charge de collecter et reverser la totalité à AMAP IDF.**

N° chèque Nom de la Banque :

L'adhésion sera effective jusqu'en septembre 2025. Elle implique le respect des statuts et du règlement intérieur, à la disposition du membre sur le site (www.amap-idf.org). Ce bulletin d'adhésion est établi en 2 exemplaire, l'un conservé par l'association, l'autre par l'adhérent(e)

Adhérent(e) de l'AMAP de Amarantes Pour l'association Nom : Francine Vautrin, Signature : en qualité de référente adhésion au réseau		
Fait à	le	Signature